



LETTRE CIRCULAIRE

n° 2013-0000043

GRANDE DIFFUSION

Réf Classement 1.023.0

Montreuil, le 28/05/2013

DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION DU
RECOUVREMENT ET DU
SERVICE

GESTION DES OUTILS ET
BASES DOCUMENTAIRES

Affaire suivie par :
SCB/PM

OBJET

**Modification du champ d'application du versement transport
(art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités
Territoriales)**

Texte à annoter : LCIRC-2011-009;

**A compter du 1^{er} janvier 2013, le périmètre de transports urbains
de la Communauté d'Agglomération de CHALONS-EN-
CHAMPAGNE est étendu à la commune des GRANDES-LOGES**

**A compter du 1^{er} avril 2013, le taux de versement transport
applicable sur le territoire de la commune des GRANDES-LOGES
est porté à 0,60 %,**

Coordonnées IBAN et BIC

Par un arrêté du 6 septembre 2012, la Préfecture de la Marne a autorisé l'adhésion de la commune des GRANDES-LOGES à la Communauté d'Agglomération de CHALONS-EN-CHAMPAGNE (9305105).

Le périmètre de transports urbains de l'Autorité organisatrice de transport (AOT) est ainsi étendu au territoire de cette commune à compter du 1^{er} janvier 2013.

A compter du 1^{er} avril 2013, le versement transport est applicable sur le territoire de la commune des GRANDES LOGES au taux en vigueur au sein de la Communauté d'Agglomération de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, soit 0,60 %

Les coordonnées IBAN et BIC de l'AOT sont les suivantes :

IBAN : FR18 3000 1002 7700 00L0 5002 578

BIC : BDFEFRPPXXX

Les informations relatives au champ d'application, aux taux, au recouvrement et au reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau ci-joint.

Le Directeur

Jean-Louis REY

CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT
(Art. L.2333.64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

IDENTIFIANT N° 9305105

COMMUNES CONCERNEES	CODE POSTAL	TAUX	DATE D'EFFET	ORGANISME DE RECOUVREMENT
- CHALONS-EN-CHAMPAGNE (Insee 51108)	51000	0,60 %	01/07/2004	URSSAF DE CHAMPAGNE-ARDENNE
- COMPERTRIX (Insee 51160)	51510		01/07/2004	
- COOLUS (Insee 51168)	51510		01/07/2004	
- EPINE (L') (Insee 51231)	51460		01/01/2005	
- FAGNIERES (Insee 51242)	51510		01/07/2004	
- MONCETZ-LONGEVAS (Insee 51372)	51470		01/07/2004	
- RECY (Insee 51453)	51520		01/07/2004	
- SAINT-ETIENNE-AU-TEMPLE (Insee 51476)	51460		01/07/2004	
- SAINT-GIBRIEN (Insee 51483)	51510		01/07/2004	
- SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (Insee 51504)	51520		01/07/2004	
- SAINT-MEMMIE (Insee 51506)	51470		01/07/2004	
- SARRY (Insee 51525)	51520		01/07/2004	
- LA VEUVE (Insee 51617)	51520		01/01/2011	
- GRANDES-LOGES (LES) (Insee 51278)	51400		01/04/2013	

Bénéficiaire du versement transport : Communauté d'Agglomération de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
26, rue Joseph-Marie Jacquard
BP 187
51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Comptable dont dépend le bénéficiaire : Trésorerie de CHALONS BANLIEUE
5, rue Carnot
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

BDF CHALONS-EN-CHAMPAGNE
30001 00277 D5110000000 29

IBAN : FR18 3000 1002 7700 00L0 5002 578
BIC : BDFEFRPPXXX